

CALENDRIER DES COLLECTES 2024-2025

Piedmont

Secteur **B-ROSE**



- Recyclage (bac bleu)
- Organiques (bac brun)
- Encombrants
- Branches
- Feuilles mortes
- Déchets (bac noir)

! Dès septembre 2024 !

Le **RECYCLAGE** (bac bleu)
sera collecté le **JEUDI**

Les **DÉCHETS** (bac noir)
seront collectés le **MARDI**



Seuls les bacs à déchets avec l'autocollant orange de la MRC seront vidés toutes les deux semaines.

SEPTEMBRE 2024							OCTOBRE 2024							NOVEMBRE 2024							DÉCEMBRE 2024						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	27	28	29	30	31	24	25	26	27	28	29	30	22	23	24	25	26	27	28		
29	30																			29	30	31					

! Pour faciliter la transition, une collecte est prévue le 3 septembre

2025

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4						1						1			1	2	3	4	5		
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30					
													30	31													

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5						1	2
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	30	31	29	30					27	28	29	30	31	24	25	26	27	28	29	30			
																			31								

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5	6				1	2	3	4						1			1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30					26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31					
													30															

La collecte de recyclage est reportée au 26.

ENCOMBRANTS

Déposez vos matières admissibles près de la chaussée le **DIMANCHE SOIR**. La collecte s'effectuera une seule fois en début de semaine sur votre rue. Les articles sortis pendant la semaine ne seront pas ramassés.



Problème de collecte? Bac brisé?

www.lespaysdenhautrecyclent.com

infocollecte@mrcpdh.org
450 229-8052





MATIÈRES ACCEPTÉES

RECYCLAGE

- ✓ C'est un contenant?
- ✓ C'est un emballage?
- ✓ C'est un imprimé?

ÇA VA DANS LE BAC BLEU

PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- ✓ Revues, journaux, circulaires
- ✓ Enveloppes et sacs de papier
- ✓ Boîtes de jus et de lait
- ✓ Boîtes d'œufs

PLASTIQUE

- ✓ Tous les contenants n^{os} 1-2-3-4-5-7 avec logo
- ✓ Bouchons et couvercles
- ✓ Sacs et pellicules d'emballage regroupés dans un sac noué
- ✓ Contenants de produits d'entretien, cosmétiques, alimentaires

VERRE

- ✓ Contenants et bouteilles (consignés ou non) peu importe la couleur

MÉTAL (MÊME ROUILLÉ)

- ✓ Boîtes de conserve
- ✓ Assiettes et/ou papier d'aluminium
- ✓ Canettes de boissons



COMPOST

- ✓ Ça se mange?
- ✓ C'est en papier ou en carton?
- ✓ C'est un résidu de jardin?

ÇA VA DANS LE BAC BRUN

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- ✓ Aliments crus, cuits, congelés, séchés, périmés
- ✓ Coquilles d'œufs
- ✓ Produits laitiers
- ✓ Viandes, poissons, os, fruits de mer et coquilles
- ✓ Filtres à café, sachets de thé

RÉSIDUS VERTS

- ✓ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- ✓ Petites branches et résidus verts, sciure et copeaux de bois

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- ✓ Boîtes à pizza
- ✓ Assiettes de carton
- ✓ Essuie-tout et mouchoirs
- ✓ Papiers parchemin

AUTRES

- ✓ Cheveux, poils, plumes
- ✓ Nourriture pour animaux
- ✓ Boules agglomérées de litière à chat



DÉCHETS

- ✓ Ce n'est pas réutilisable?
- ✓ Ce n'est pas recyclable?
- ✓ Ce n'est pas compostable?

ÇA VA DANS LE BAC NOIR

- ✓ Couches
- ✓ Produits hygiéniques (tampons, serviettes hygiéniques, etc.)
- ✓ Sacs de balayeuse, feuilles jetables de balai (type Swiffer), feuilles d'assouplissant
- ✓ Sacs de croustilles et emballages de barres tendres
- ✓ Litière pour chat
- ✓ Ampoules (sauf fluocompactes)
- ✓ Plastiques non numérotés
- ✓ Plastiques avec chiffre 6
- ✓ Papiers et cartons cirés
- ✓ Pyrex non récupérables



ENCOMBRANTS

- ✓ Ce n'est pas réutilisable?
- ✓ Ce n'est pas un RDD ou CRD?
- ✓ Ce n'est pas un appareil électronique (TV, ordinateur, etc.)?

- ✓ Meubles
- ✓ Appareils électroménagers (sauf les **appareils réfrigérants**)
- ✓ Appareils électriques (aucun appareil électronique)
- ✓ Fournaies vides
- ✓ Réservoirs d'eau chaude
- ✓ Tapis
- ✓ Matelas et sommiers
- ✓ Fauteuils et divans
- ✓ Embarcations, spas/piscines (coupés en morceaux)

La collecte est effectuée 4 fois/an.

Les matières sont ENFOUIES sans être triées ou valorisées.

Avant de les mettre au chemin, assurez-vous qu'elles ne peuvent pas avoir une seconde vie (écocentres, ventes en ligne, dons à des organismes, etc.).

Certaines matières ne sont pas ramassées, soit en raison de leur contenu potentiellement dangereux pour la santé et l'environnement (piles, peinture, etc.), ou parce que leur traitement et leur valorisation suivent d'autres voies de recyclage (pneus, matériaux de construction, de rénovation, de démolition, appareils électroniques, appareils réfrigérants, etc.).

ÉCOCENTRE

450 227-0000, poste 3200
2135, chemin Jean-Adam
Saint-Sauveur



- ✓ Matériaux de construction, de rénovation et de démolition (CRD) (bois, gypse, bardeaux, laine minérale, vitres de fenêtres, etc.)
- ✓ Résidus verts (**sauf les arbres et les branches**)
- ✓ Pneus
- ✓ Métaux
- ✓ Appareils réfrigérants
- ✓ Appareils informatiques et électroniques
- ✓ Batteries d'auto

- ✓ Bonbonnes de propane
- ✓ Lampes au mercure (fluocompactes, néons, etc.)
- ✓ Meubles, matelas et tapis
- ✓ Polystyrène d'emballage
- ✓ Contenants alimentaires propres en polystyrène (rigides et styromousses)
- ✓ Résidus domestiques dangereux (RDD) (piles, peinture, huile, colle, solvant, chlore, essence)

Le service de l'écocentre est ouvert aux résidents et aux propriétaires d'un bâtiment résidentiel de Saint-Sauveur, de Piedmont, de Morin-Heights et de Sainte-Anne-des-Lacs.

Le service est aussi offert aux commerçants et aux institutions, dans la mesure où les matières apportées sont comparables en type et en quantité à ce qui est apporté par le secteur résidentiel.